



## PARTICIPEZ ACTIVEMENT AU TRI DES EMBALLAGES RECYCLABLES !

### LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES :

**PENSEZ À BIEN VIDER VOS EMBALLAGES**



Bouteilles et flacons en plastique



Briques alimentaires



Boîtes de conserve,  
aérosols, barquettes  
en acier, aluminium



Cartonnettes



Sacs jaunes translucides de  
100L disponibles gratuitement  
en Mairie.

### LES JOURNAUX, REVUES ET MAGAZINES :



Journaux



Revue et magazines



Prospectus



Enveloppes blanches

Contenants rigides fournis par vos soins : cagettes, caissettes, seaux. Éviter la présentation en sacs ou dans des cartons.

### LE VERRE :



Bocaux en verre



Bouteilles en verre



Pots en verre

Contenants rigides fournis par vos soins : cagettes, caissettes, seaux. Éviter la présentation en sacs ou dans des cartons.

### LES DÉCHETS VERTS :

Les déchets verts sont collectés *en porte-à-porte* 29 fois par an. Sont compris sous la dénomination " déchets végétaux " :  
- Les tontes de pelouse, feuilles, tailles de massifs *présentées en contenant rigide, d'un volume maximal équivalent à 500 litres.*  
- Les branchages, tailles de haies *présentés en petits fagots ficelés* d'une longueur maximale de 1,20 m.

Le total des végétaux présentés ne peut excéder un volume de 500 litres.

**ATTENTION :** les planches, souches, branches d'arbre d'un diamètre supérieur à 8 cm, les déchets végétaux des espaces verts publics ou issus de tous producteurs autres que les ménages *ne sont pas acceptés.*



### DÉCHETS NON RECYCLABLES À JETER AVEC LE RESTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

**ATTENTION AUX  
ERREURS DE TRI !**



Sacs et films  
en plastique



Blisters  
en plastique



Cartons ondulés  
(par petite quantité)



Enveloppes  
marrons



Verre et  
vaisselle cassés



Papiers  
salis ou  
souillés



Pots et  
gobelets  
en plastique



Barquettes  
en  
polystyrène



Pots de  
produits  
laitiers

**EN CAS DE DOUTE, METTEZ VOS DÉCHETS DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES.**